

LA COMMISSION PERMANENTE CANADO-AMÉRICAINNE DE DÉFENSE

IL Y A quatorze ans, le 18 août 1938 exactement, Franklin D. Roosevelt se rendit à Kingston (Ontario) pour y recevoir un doctorat honorifique de l'Université Queen's. Cette année-là les miasmes de Munich polluaient l'atmosphère en Europe occidentale. Ils étaient alors légion, au Canada et aux États-Unis, ceux qui croyaient encore que les obstacles géographiques protégeaient suffisamment l'hémisphère occidental. Aussi le président Roosevelt fut-il acclamé pour l'intrépidité et la portée de ses paroles lorsqu'il formula, pour la première fois dans l'histoire, l'engagement formel que les États-Unis aideraient à défendre le Canada: « Je vous donne l'assurance que le peuple des États-Unis ne restera pas les bras croisés si quelque autre empire tente de s'emparer du territoire canadien ».

Deux jours après, le Premier ministre King prononça un discours d'une égale importance:

A nous aussi le bon voisinage impose des obligations, dont l'une est de veiller à ce que notre pays, de sa propre initiative, s'immunise autant que faire se peut contre toute attaque ou toute invasion éventuelle, et qu'il empêche, le cas échéant, les armées ennemies de pénétrer aux États-Unis, en franchissant le Canada par voie terrestre, maritime ou aérienne.

Déclaration d'Ogdensburg

Coincidence historique intéressante, deux ans jour pour jour après le discours de Kingston et presque à la même heure, MM. Roosevelt et King descendaient de la voiture du Président à Ogdensburg (New-York) et remettaient aux journalistes une déclaration qui fut appelée par la suite la déclaration d'Ogdensburg:

Le Premier ministre et le Président ont discuté les problèmes de défense que pose la sécurité du Canada et des États-Unis.

Il a été convenu qu'une commission canado-américaine de défense serait immédiatement instituée par les deux pays.

Cette commission canado-américaine de défense commencera sans délai l'étude des problèmes relatifs à la défense aérienne, navale et terrestre, y compris les questions de matériel et d'effectifs.

Elle étudiera dans ses grandes lignes le problème que constitue la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidental.

La Commission canado-américaine de défense se composera de quatre ou cinq représentants de chaque pays, appartenant pour la plupart aux cadres militaires. Cet organisme se réunira sous peu.

La déclaration d'Ogdensburg fut accueillie avec enthousiasme des deux côtés de la frontière, quoique certains milieux américains eussent des inquiétudes quant aux effets qu'une telle association avec un pays belligérant pourrait avoir sur la neutralité des États-Unis; un journal canadien, pour sa part, fit observer que le manque de facilités de défense en Amérique du Nord ne devrait pas faire oublier au Canada que les forces canadiennes en Grande-Bretagne constituaient sa première ligne de défense.

La Commission permanente canado-américaine de défense s'inspira des traditions que la Commission mixte internationale avait établies au cours des années, et s'organisa de façon analogue en deux sections, canadienne et américaine, dont chacune eut son président et son secrétaire. Le premier président de la section canadienne fut M. Oliver Mowat Biggar, avocat distingué qui avait été juge-avocat général des forces canadiennes pendant la première guerre mondiale. En 1945, le général A. G. L. MacNaughton lui succéda à ce poste, qu'il occupe encore aujourd'hui.